

le 22 avril 2025 (9h30-12h20) - Erdeven

Présents et excusés - cf liste en annexe

Madame Sophie LE CHAT, Présidente du COPIL Natura 2000, ouvre la séance et introduit la réunion.

Le rapport d'activités pour l'année 2023 a été transmis aux membres du COPIL en amont de la réunion. Ils sont invités à faire remonter leurs éventuelles observations dans les prochains jours afin de compléter, le cas échéant, le rapport.

ORDRE DU JOUR

- Historique et contexte de mise en œuvre du DOCOB
- Bilan d'animation 2024
 - o Mesures terrestres
 - o Mesures oiseaux
 - o Actualités du Site Natura 2000 « Rade de Lorient » (*Lorient Agglomération*)
 - o Mesures marines dont :
 - Caractérisation de la pêche à pied de Loisir sur les sites Natura 2000 Gâvres Quiberon (*Observatoire du Plancton*)
 - Actions de la profession en faveur de la restauration de l'huître plate en Bretagne Sud (*Comité régional de la conchyliculture*)
 - o Mesures transversales dont :
 - Bilan des contrôles de l'environnement marin dans l'AMP (*CACEM*)
- Démarche Analyse Risque Pêche habitat et espèce (*OFB*)
- Perspectives pour l'année 2025
- Questions diverses

Les éléments suivants sont des précisions ou remarques aux différents diaporamas présentés en réunion et transmis avec le présent compte-rendu.

HISTORIQUE ET CONTEXTE

Les éléments présentés n'amènent pas de remarque de la part des membres du COPIL.

BILAN D'ANIMATION 2024

➤ **Mesures terrestres - Espèces terrestres invasives**

L'ONF est intervenu plusieurs années sur la dune grise domaniale de Plouharnel pour l'arrachage de *Baccharis*. Les travaux ont été réalisés à l'aide de chevaux avec un financement Etat-plan de relance. Les résultats sont positifs mais nécessitent une veille importante sur les repousses de semis. Les interventions ont été priorisées sur les habitats d'intérêt communautaire et il reste une densité importante en forêt.

Le Département intervient tous les ans sur le site de Kerminihy afin de traiter les espèces envahissantes. En 2024, il a noté une recrudescence des herbes de la pampa qui ont nécessité des interventions et une veille constante, en interaction avec le Syndicat, et ce sur la totalité du site d'Erdeven.

Bretagne Vivante mentionne plusieurs espèces présentes sur le site :

- Le Nerprun alaternus (*Rhamnus alaternus*) concerné par des interventions d'arrachage sur la pointe du Conguel - Cette espèce de maquis méditerranéen, considérée comme thermophile, voit son aire de répartition remonter naturellement ce qui pourrait questionner les opérations de lutte ;
- L'Ail à fleurs nombreuses (*Allium polyanthum*) espèce présente sur Erdeven dont l'aire est également en extension ;
- Le chêne vert (*Quercus ilex*) se développe de manière importante sur le massif dunaire. A l'origine introduite par l'Homme, cette espèce voit aussi son aire de répartition s'étendre - veille à porter sur la colonisation éventuelle des dunes grises.

Il est prévu de travailler à une stratégie de gestion des espèces invasives ; une réflexion sera portée sur ces 3 espèces dans ce cadre.

➤ **Mesures oiseaux**

Bretagne Vivante précise que le site est le premier en Bretagne pour le Traquet motteux entre autres, auparavant beaucoup plus présent et le gravelot à collar interrompu.

L'étude d'expertise ornithologique lancée par le Syndicat en 2024 (pour 2 ans) vise à compiler les données existantes entre 2013 et 2024 et à les analyser. Elle permettra d'identifier « les trous dans la raquette » et ainsi d'envisager les protocoles d'acquisition des données manquantes, financés par l'OFB. Une réunion sera organisée en fin d'étude afin de restituer les résultats aux membres du COPIL.

➤ **Actualités du site Natura 2000 « Rade de Lorient »**

Christophe LE PIMPEC, chargé de mission Natura 2000 et Biodiversité à Lorient Agglomération, présente le bilan des actions menées en 2024 sur le site Natura « Rade de Lorient ».

Lorient Agglomération a pris la décision de renouveler le festival « Terre d'oiseaux » tous les 3 ans.

Les suivis réalisés par Bretagne Vivante avaient mis en évidence un déclin lié à la grippe aviaire qui s'est stabilisé depuis. Dans le Finistère, elle a eu un fort impact sur les sternes et les fous avec une population divisée par deux.

➤ **Etangs Kervran Kerzine ZSC « Massif dunaire » / ZPS « Rade de Lorient »**

La gestion de Kervran-Kerzine est fortement dépendante des niveaux d'eau, thématique qui n'entre pas dans le champ de compétences du Syndicat et qui est davantage à envisager au niveau de structures de bassin versant.

Bretagne Vivante indique que, lors du dernier COPIL du groupe de travail Kervran-Kerzine, une étude hydrogéologique avait été envisagée pour mieux comprendre le fonctionnement des étangs. Cette connaissance est nécessaire pour prendre les décisions adéquates notamment en termes de niveau d'eau au regard de la sensibilité de ce milieu.

La commune de Plouhinec a missionné un bureau d'étude en 2022 pour réaliser une étude du fonctionnement écologique des 2 étangs. Elle donne un certain nombre de préconisations et identifie le rôle du rejet de la STEP dans le maintien des niveaux d'eau estivaux des étangs. La commune travaille actuellement à la définition des travaux nécessaires dans le cadre du projet de nouvelle STEP. Ainsi, un curage des plans d'eau sur 20 à 30 cm a été préconisé par le bureau d'étude afin d'extraire les sédiments et ainsi améliorer la qualité de l'eau et des habitats dans les étangs. Les échanges sont en cours avec les services de l'Etat.

Les capacités de traitement de la nouvelle STEP seront supérieures à celles de l'ancienne garantissant une meilleure qualité d'eau du rejet.

➤ **Mesures marines - suivi de la pêche à pied de loisirs**

L'activité de pêche à pied de loisir, particulièrement présente sur la petite mer de Gâvres, a fait l'objet d'un diagnostic et d'actions de sensibilisation entre 2021-2022 par l'Observatoire du plancton. Il était nécessaire de compléter les connaissances sur cette activité sur l'ensemble des 2 sites Natura 2000 au regard des enjeux présents notamment herbiers de zostères, champs de blocs et huîtres plates. Ce suivi

fait l'objet d'un programme de trois ans (de juillet 2024 à juin 2027) porté par l'observatoire du plancton et financé par l'OFB.

Antoine CHARPENTIER, chargé d'études littoral à l'Observatoire du plancton, présente la démarche de diagnostic de la pêche à pied de loisir et son avancement.

L'enquête en cours par l'Observatoire du Plancton est basée sur un protocole national ce qui permettra de comparer le site avec les autres territoires diagnostiqués. Les comptages de 2024 ont été réalisés par gros coefficient de marée. Il est prévu en 2025 de réaliser les comptages sur les plus petits coefficients.

Le survol drone avait pour objectif de comptabiliser les pêcheurs et de réaliser des photographies d'herbiers de zostères. Les données collectées sur l'état des herbiers sont en cours de traitement. Les premiers éléments mettent en évidence une augmentation de l'herbier en fond de Petite mer de Gâvres et à l'ouest de Kersahu. Les herbiers sur les Sables Blancs ont été conservés et des nouveaux patchs sont apparus.

Une restitution des résultats sera réalisée auprès des membres du COPIL une fois l'étude finalisée. Une rencontre sera également organisée avec les acteurs concernés afin d'échanger sur les améliorations possibles en matière de panneautage pour l'information et la sensibilisation des pêcheurs.

➤ **Mesures marines - lutte contre les espèces non indigènes**

Le Réseau Alien Grand Ouest (RAGO) a été créée en 2021. Il s'agit d'un programme de recherches participatives sur les Espèces Exotiques marines de Bretagne et des Pays de la Loire de la fédération française d'études et de sports sous-marins. <https://alien-grand-ouest.jimdofree.com/>. Il permet le suivi d'espèces indigènes par des plongeurs bénévoles non spécialisés.

2 espèces sont présentes sur le point de suivi de Saint-Pierre-Quiberon, la Sargasse - déjà implantée en Bretagne mais qui tend à se stabiliser – et le *Watersipora subatra* - bryozoaire encroûtant parti des ports mais qui, a priori, pose relativement peu de problème dans le milieu.

Les professionnels de la conchyliculture réalisent également une veille sur les espèces non indigènes. L'OFB souhaite travailler avec le CRC en 2025 à la mise en place d'un réseau de sentinelles.

➤ **Mesures marines - Restauration des huîtres plates en baie de Quiberon**

La baie de Quiberon constitue l'un des derniers bastions historiques de l'huître plate européenne (*Ostrea edulis*), une espèce emblématique à forte valeur écologique et patrimoniale. Elle fait partie de la liste noire des habitats et espèces menacés au titre de la convention OSPAR depuis 2009. Jadis abondante sur l'ensemble des côtes bretonnes, cette huître a subi un déclin majeur à la suite de maladies, de la surpêche et de la dégradation de son habitat.

Face à ce constat, plusieurs projets de recherche complémentaires et de restauration ont été lancés pour tenter de rétablir ces bancs naturels :

- **Projet FOREVER (Flat Oyster REcovery)** <https://archimer.ifremer.fr/doc/00742/85402/>
Lancé entre 2018 et 2020, le projet FOREVER a été l'un des premiers à s'intéresser à la restauration des huîtres plates sur le littoral breton. Coordonné par l'Ifremer et soutenu par les comités régionaux de la conchyliculture, ce projet avait pour objectif de réaliser un état des lieux des populations résiduelles en Bretagne, dont celles de la baie de Quiberon. FOREVER a permis de cartographier les bancs existants, d'évaluer leur santé et leur diversité génétique, et d'expérimenter des structures de fixation artificielles destinées à faciliter la recolonisation par l'espèce.
- **Projet REEFOREST** <https://archimer.ifremer.fr/doc/00899/101056/>
Démarré en 2022, le projet REEFOREST prolonge les efforts engagés par FOREVER, en les élargissant à une vision écosystémique. Il vise à restaurer les bancs d'huîtres plates et les habitats marins associés comme les herbiers de zostères et les bancs de maërl.

Dans la baie de Quiberon, REEFORREST travaille sur le banc de Penthievre, en partenariat avec l'opérateur Natura 2000, les conchyliculteurs et les scientifiques. Le projet vise notamment à expérimenter des matériaux biosourcés et biomimétiques comme supports de fixation.

- *Projet CLIMAREST* <https://climarest.eu/>

Le projet CLIMAREST s'inscrit dans une démarche de long terme, en cherchant à identifier et tester les meilleures pratiques pour une restauration à grande échelle des huîtres plates, dans un contexte de changement climatique.

En baie de Quiberon, CLIMAREST, porté par SEABOOST en collaboration avec l'Ifremer et le CRC Bretagne Sud, expérimente différentes techniques de restauration, notamment des structures modulaires, afin d'observer la capacité de l'écosystème à se régénérer naturellement.

- *Actions de la profession conchylicole – zoom sur le projet REPARE*

Charlotte BADOUEL, chargée d'étude au Comité régional de la conchyliculture, présente les différentes actions de la profession en faveur de la restauration de l'huître plate.

En 2023, le CRC a mis en place un groupe de travail « huîtres plates » élargi aux professionnels présents sur les sites historiques de l'huître plate (ex. rivière d'Auray). Ce groupe pilote le projet REPARE mis en place sur 4 sites et financé par l'Agence de l'eau et le fond vert.

L'objectif de REPARE est de favoriser la restauration de gisements non exploités, favorables à la production et au captage de naissains, avec les moyens disponibles auprès des producteurs.

Les suivis réalisés montrent un bon état des bancs résiduels présents sur la baie de Quiberon - entre la classe 2 (colonie émergente) et 4 (récif biogénique établi ou huitrière) - en comparaison des autres secteurs.

Le CRC va questionner l'Agence de l'eau quant à la possibilité de prolonger le projet initialement prévu sur 2024-2026 afin de reproduire sur plusieurs années le cycle de réensemencement, protection et suivi.

➤ **Mesures transversales - Accompagnement des porteurs de projets**

Le Syndicat mixte, également gestionnaire sur le site, est plus facilement sollicité par des porteurs dont les projets ne rentrent pas systématiquement dans les cases des évaluations d'incidences Natura 2000. Un accompagnement leur est également apporté afin d'intégrer les enjeux écologiques. Cela augmente de manière non négligeable le nombre de projets accompagnés.

En 2024, un nombre important de manifestations sportives ont eu lieu sur les 2 sites Natura 2000. Cette augmentation est un phénomène observé sur l'ensemble du littoral avec un engouement pour les sports de nature. Elle pose la question de l'acceptabilité pour les milieux et les autres usages. Des premiers échanges ont eu lieu avec les propriétaires avec un questionnement sur le maintien uniquement des manifestations historiques sans autorisation pour les nouvelles. Les porteurs de projet sont d'ores et déjà incités à maintenir le seuil des participants au niveau actuel. Ces différents éléments pourront être discutés dans le cadre d'un groupe de travail.

Les communes concernées par les 2 sites Natura 2000 ainsi que ceux de la « Rade de Lorient » et de la Ria d'Etel ont été invitées à participer à des réunions sur la thématique des feux d'artifice. L'objectif est d'engager la réflexion entre les services de l'Etat, les communes et les opérateurs Natura afin d'améliorer l'intégration des enjeux environnementaux à ces spectacles (lieux, périodes, scénarios, alternatives...).

➤ **Mesures transversales - Sensibilisation & réglementation**

De nouvelles activités ont été repérées sur lesquelles le Syndicat et les propriétaires portent une attente particulière :

- le soaring parapente, activité réalisée avec une aile de parapente au-dessus des dunes et des hauts de plage et dont le départ s'effectue à terre. En période de nidification, les vols en « rase-motte » peuvent être très impactants,

- la trottinette électrique et le fate bike sur les plages. Un travail d'information et de sensibilisation est à envisager auprès des loueurs avec un point d'attention sur l'interdiction de faire de la publicité d'engins en infraction (ex. trottinette sur la plage).
- *Bilan des contrôles de l'environnement marin – CACEM*
 Morgan RAFFRAY, analyste au Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin, présente la structure et le bilan 2023-2024 des contrôles de l'environnement marin réalisés sur le site.
 LE CACEM est un service de la Direction Générale des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture mis en place en 2023 et dirigé par l'administrateur des affaires maritimes. Basé au CROSS d'Etel, il est ouvert de 7h à 22h toute l'année et compte 10 agents.
 Le CACEM est notamment en charge de centraliser et d'appuyer les contrôles et la surveillance de l'environnement marin à l'échelle nationale (hexagone et outre-mer), sur le domaine public maritime sec et mouillé.
 Il bancarise les données de contrôle, de surveillances ou encore les signalements remontés par les unités de police de l'Etat et les collectivités territoriales sur l'ensemble des thématiques d'environnement marin, à l'exclusion des rejets de carburants et de la pêche professionnelle gérées par ailleurs. Il centralise les enjeux (ex. zones de sensibilité) et les problématiques environnementales pour une diffusion aux autorités compétentes ; l'objectif est de pouvoir mobiliser des unités de police ou d'appuyer le déploiement de stratégies au niveau supra.
 Les différences observées sur la surveillance entre 2023 et 2024 s'expliquent davantage par un affinage des éléments à bancariser que par une diminution des efforts de police. Le nombre de contrôles a augmenté entre ces 2 années.
 A l'échelle nationale, le nombre de PV dressé au titre des espèces protégées augmente. Le rapportage des procédures permet au CACEM d'apporter un appui juridique aux unités sur ce type d'infraction difficile à caractériser.

DEMARCHE ANALYSE RISQUE PECHE (ARP) HABITAT ET ESPECE

Le DOCOB actuel a été validé par le COPIL ; son approbation par le Préfet interviendra une fois les résultats de l'analyse risque pêche intégrés au DOCOB.

Noémie DEBRAY, chargée de projet analyse de risque pêche – OFB/délégation de façade maritime atlantique, présente la démarche d'analyse risque pêche (ARP) et son avancement sur les 2 sites Natura 2000.

Les travaux des ARP « Habitat » et « Espèce » visent à caractériser les interactions entre les activités de pêche professionnelle et les habitats d'intérêt communautaire à l'échelle des zones de conservation spéciale ainsi que les espèces d'intérêt communautaire à l'échelle de leur aire de répartition.
<https://vimeo.com/1062071796>

Le site est peu concerné par des activités de pêche professionnelle. En effet, les 2 sites Natura Gâvres-Quiberon sont essentiellement littoraux.

Pour les mêmes raisons, le site est également moins concerné par l'ARP « Espèce » que les sites marins car cette analyse s'intéresse principalement aux captures accidentelles d'oiseaux, de mammifères et de poissons amphihalins. L'analyse est réalisée à l'échelle biogéographie Manche Atlantique et, si besoin, complétée par une analyse à l'échelle des sites Natura 2000 notamment si des problématiques de dérangement sont identifiées.

Le calendrier pour l'ARP habitat est une finalisation fin 2025. Pour l'ARP espèce, les mesures réglementaires devront être prises d'ici 2027 en cas de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation. Les conclusions de l'ARP seront présentées en COPIL pour validation.

PERSECTIVES POUR L'ANNEE 2025

Plusieurs travaux seront lancés en 2025 par l'OFB afin d'acquérir des données faunistiques :

- La réalisation de campagnes aériennes d'acquisition de connaissances sur la mégafaune marine en Atlantique (comprenant les oiseaux),

- L'étude sur les reposoirs à marée haute du littoral morbihannais pour les oiseaux d'eaux hivernants.

Ces travaux incluent les 2 sites Natura Gâvres-Quiberon. Complétés avec l'expertise ornithologique porté par le Syndicat et le Life espèces marines mobiles en cours, l'ensemble des données permettra de disposer d'une bonne vision sur les enjeux avifaunistiques sur la ZPS et la ZSC.

POINTS DIVERSES

Le site de la Croizetière est une zone humide située à l'intérieur de la commune de Riantec intégrée à la ZSC du Massif dunaire. Cette zone, en déprise agricole, perd peu à peu de sa valeur écologique et nécessiterait une attention particulière.

Bretagne Vivante rappelle l'existence du projet de voie verte de 6 km entre Plouhinec et Gâvres. L'Association questionne la position du Syndicat sur ce projet dans la mesure où il se situe sur un site très sensible voué, de son point de vue, à la disparition dans plusieurs années.

Le projet de la voie verte a été déposé par le Préfet. Les permis d'aménager pour la piste cyclable entre Plouhinec et Gâvres ont été autorisés le 13 janvier 2025, puis retirés le 28 février 2025 suite aux différents recours.

Il a été décidé de retravailler les différentes hypothèses afin de faire au mieux pour la conciliation de l'humain au sein d'un milieu effectivement sensible. Le dossier de voie verte sera soumis à la réglementation encadrant les projets en site Natura 2000. Le Syndicat attend le nouveau projet.

La DDTM remercie, au nom du Préfet, le Syndicat pour le travail effectué.

Après ces nombreux échanges enrichissants, Sophie Le Chat remercie l'ensemble des participants et clôture la réunion.



Sophie LE CHAT

Présidente du comité de pilotage
Vice-présidente au Syndicat Mixte des Dunes
Sauvages de Gâvres à Quiberon
Maire de Plouhinec

Annexe – liste des personnes présentes et excusées

Présents

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements

Laurent PERIGNON	Conseil départemental du Morbihan
Gérard PIERRE	Conseil départemental du Morbihan
Christophe LE PIMPEC	Lorient Agglomération
Maï ROUSSIGNOL	Auray Quiberon Terre Atlantique
Noe DESMARES	SM Dunes Sauvages de Graves à Quiberon
Anthony HAMEL	SM Dunes Sauvages de Graves à Quiberon
Astrid PICHODO	SM Dunes Sauvages de Graves à Quiberon
Gérard PECHEUX	Commune de Gâvres
Sophie LECHAT	Commune de Plouhinec
Dominique BERNARD	Commune de Riantec
Christian DANIELO	Commune de Riantec
Etienne PIGEON	Commune d'Étel

Représentants des propriétaires et usagers

André COLAUTTI	Base des fusiliers-marins-commandos
Stéphane BASCK	Fédération départementale des chasseurs du Morbihan
Marie PETIT	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan
Charlotte BADOUEL	Comité régional de la conchyliculture de Bretagne sud
Alain LE FORMAL	Association de chasse maritime du Morbihan
Matthias URIEN	Comité départemental de la randonnée pédestre du Morbihan
Sophie BAGNIOL	Comité départemental du tourisme équestre du Morbihan
Michel D'HORRER	Comité départemental du tourisme équestre du Morbihan
Guy DESIRE	Union nationale des associations de navigateurs du Morbihan
Bernard SARRAZIN	Union nationale des associations de navigateurs du Morbihan
Pierre SAULEAU	Comité départemental d'études et de sports sous-marins du Morbihan
David RONTET	Ecole nationale de voile et des sports nautiques

Représentants d'associations de protection de la nature et d'organismes scientifiques

Noel BAYER	Bretagne Vivante
Yvon GUILLEVIC	Bretagne Vivante
Patrick PHILIPPON	Bretagne Vivante
Antoine CHARPENTIER	Observatoire du plancton
Salah ASSAUT	Observatoire du plancton
Paul LE CAREDIC	Observatoire du plancton
Clémence THEBAUD	Observatoire du plancton
Marie-Armelle ECHARD	Amis des chemins de ronde
Maëlle TURRRIES	Eau et Rivières de Bretagne

Représentants de l'Etat

Jacky BLANCHARD	Commandement de la zone maritime Atlantique et commandement de la zone Terre Nord-Ouest
Lise BOURGALAIS	Service d'infrastructure de la défense Nord-Ouest
Arnaud LE MENTEC	Direction départementale des territoires et de la mer – Délégation mer et littoral
Typhaine DELATOUCHE	Direction départementale des territoires et de la mer
Marie VALIN	Direction départementale des territoires et de la mer
Noélie DEBRAY	Office français de la biodiversité - délégation façade Atlantique
Anne LE VIAVANT BAY-NOUAILHAT	Office français de la biodiversité - délégation façade Atlantique
Paul SANSOT	Office national des forêts
Phillipe DELHAYE	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports Bretagne
Morgan RAFFRAY	Centre d'appui au contrôle de l'environnement marin

Excusés

Loïc CHESNAIS-GIRARD	Conseil régional de Bretagne
Charlotte IZARD	Syndicat mixte de la Ria d'Etel
Stéphanie DOYEN	Commune de Saint-Pierre-Quiberon
Dominique RIGUIDEL	Commune d'Erdeven
Anne-Laure CAUDALE	Fédération de pêche du Morbihan
Yves DUBOIS	Bretagne Vivante
Stéphane POUVREAU	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
Christelle GUYON	Direction Inter-Régionale de la Mer Nord-Atlantique Manche Ouest
Manon BERARDI	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne
Marine MANIGAULT	Conservatoire du littoral - délégation Centre-Atlantique